



20A004F

Bruxelles, le 24 avril 2021

Impossible de continuer à négocier avec une norme impérative de 0,4%

La FGTB, la CSC, la CGSLB ont toujours souhaité aboutir à un accord interprofessionnel notamment parce que celui-ci fait progresser les conditions de travail de près de 4 millions de salarié.e.s.

Si l'AIP ne bénéficie qu'à une élite d'entreprises, il devient la négation d'un accord de solidarité envers les secteurs et les entreprises les plus faibles...

Si on fait l'impasse sur la négociation sectorielle, comme veut l'imposer le banc patronal, beaucoup de travailleurs et travailleuses seront privés d'une augmentation car la négociation n'existe pas dans leur entreprise. Leur progression salariale sera donc limitée au plafond de maximum 0,4%! Y compris dans des entreprises qui se portent bien et où les salariés ont été au front durant toute la crise. Pour rappel, une augmentation de 0,4%, c'est 9€ brut maximum/mois dans la plupart des fonctions essentielles...

Ce 0,4% est, par ailleurs, le résultat d'une application aléatoire de la loi de 1996 (pour cause de pandémie, la comparaison classique des salaires entre pays voisins était impossible).

En outre, les syndicats déplorent le blocage total sur les autres points prioritaires pour le monde du travail :

- Pas d'ouverture pour augmenter de manière substantielle le salaire minimum, qui est pourtant en décrochage par rapport au salaire médian et au salaire moyen en Belgique. Dans les pays voisins, c'est la tendance inverse qui s'opère.
- Un débat sur des mesures de fins de carrière est reporté à plus tard alors que l'épuisement des travailleuses et des travailleurs est une réalité.

En l'absence totale de perspectives sur leurs priorités, les syndicats ne peuvent honorer le mandat qui leur a été confié par leur base.